

Notes de la séance de la Commission d'établissement de Béthusy du
Mardi 2 décembre 2014, de 19h30 à 21h30

Salle A18, Collège de Béthusy, Bât. A, 1^{er} étage Av. de Béthusy 7, 1005 Lausanne

Ordre du jour

1. Adoption du procès-verbal de la séance du 28 octobre 2014
2. Préavis de la CET, règlement Béthusy (M. J.-F. Borgeaud)
3. Informations «Activités pour les adolescents à la Maison de quartier de Chailly» (R. Ochoa)
4. Compte rendu de la séance du Conseil des Etablissements du 13.11.14 (M. J.-F. Borgeaud)
5. Divers et propositions individuelles

Présents :

Professionnels : Jean-François Borgeaud (directeur), Thierry Borel, Nicole Hoffmann-Pochon, Caroline Tani, Sabina Mettraux (PV)

Parents : -

Organisation : Robert Ochoa,

Autorités politiques : Henri Klunge

Excusés / absents : Nicolas Deriaz (président), Bénédicte Bondolfi, Najat Kadib Aït Lakoul, Fabien Kupferschmid, Jörg Sieber, Luis Oliveira, Pierre-Alain Verheyen, Gaëlle Lapique

En l'absence du président, M. Borgeaud dirige la séance.

1. **PV :** Mme Hoffmann signale une correction à apporter au PV de la séance du 28 octobre : Le repas dans le cadre du projet de l'alimentation durable aura lieu à la Péniche Gourmande (école de cuisine), à Denges et non à Béthusy.
Le PV est ensuite adopté à l'unanimité.
2. **Règlement :** M. Borgeaud présente le nouveau règlement et la nécessité de prendre une décision lors de cette séance, malgré le peu de membres présents. L'avis des parents aurait été le bienvenu. Le groupe décide de voter néanmoins ce préavis et prend connaissance des remarques reçues par mail de certains membres absents. M. Borel donne encore des précisions sur sa conception et la notion de territoire et périmètre scolaire. Après discussion, le règlement est adopté à l'unanimité des membres présent.

3. **Maison de quartier de Chailly** : M. Ochoa fera un présentation lors d'une prochaine séance, vu le peu de membres présents. Il informe la commission que ce sera Mme Nadia Carnal qui reprendra le secteur adolescents à la Maison de quartier. Par conséquent, elle remplacera probablement M. Ochoa à la commission de Béthusy. (Point à revoir avec Mme Schneider, de la Ville). M. Ochoa propose encore au groupe, de voir dans quelle mesure il serait possible d'informer les élèves, par le biais de l'école, des activités de la Maison de quartier. Cela pourrait se faire par courrier, flyer ou même par un stand d'information lors d'une récréation. La Maison de quartier souhaite surtout mettre l'accent sur l'accueil libre. La direction ne voit pas d'objection et est favorable à cette initiative. Les autres membres présents approuvent également cette proposition. L'organisation pratique se fera directement entre les personnes concernées. Pour faire mieux connaître la Maison de quartier au membres du conseil de direction de Béthusy, M. Borgeaud propose d'y organiser un conseil de direction, début 2015.

4. **Conseil des établissements lausannois**: M. Borgeaud donne les informations suivantes: Le nouveau découpage des écoles lausannoises du secteur primaire 1^è - 6^è verra le nombre d'établissements passer de cinq à huit en août 2015. Etablissements pour lesquels ont été nommés trois directeurs supplémentaires, qui prendront déjà leurs fonctions en mars 2015. Pour ces huit établissements, les commission fonctionneront en petit groupe pour 2015, en attendant les élections qui s'organiseront entre août et décembre 2016. Discussion du groupe sur la meilleure façon de toucher les gens pour la commission de Béthusy, entre autres les parents. Après un appel à candidature par courrier, il serait certainement efficace d'en parler lors des soirées de parents, ainsi que lors de la visite des bâtiments pour les 7^è au mois d'août, durant la verrée. Les professionnels seront élus en conférence des maîtres.

M. Borgeaud reprend : Les projets des différentes commissions ont été présentés au CES, avec celui de l'alimentation durable pour Béthusy. Il donne des informations sur la campagne contre le vandalisme et les brigandages qui touchent les bâtiments scolaires lausannois. Celle-ci débutera en août 2015, avec certaines mesures comme des alarmes. La campagne sera accompagné d'une réflexion avec les élèves, sur la valeur des choses détériorées, soit en valeur-argent, soit en contre-valeurs. (Par exemple : Deux vitres cassées = un certains nombre de ballons de volley). Dans le but de les responsabiliser. La commission pourra prendre position sur cette campagne. Ce sujet sera repris lors d'une prochaine commission. Puis retours sur la rentrée 2014, meilleure que celle de 2013, la LEO prend forme et gagne en sens. Il reste une problématique inquiétante : Le nombre de locaux. Les prévisions annoncent 55 classes de plus sur Lausanne en 2018. Pour terminer: Infos sur le festival Lausanne-Lumières et sur un projet d'alimentation Bio-régio dans les Apems. Les notes de cette séance sont consultables sur le site de la ville de Lausanne.

5. **Divers** : M. Ochoa demande des informations sur les suspensions des élèves. Réponse de M. Borgeaud et discussion. Si la Maison de quartier a un doute sur la véracité des dires de certains ados qui fréquentent la maison de quartier (Sont-ils toujours à l'école? En formation? Sont-ils suspendus?...) les animateurs peuvent sans autre demander à parler à un doyen.
M. Klunge demande que les dates des séances soient fixée plus à l'avance et pour toute l'année. Le groupe approuve.
Mme Hoffmann distribue le flyer pour le projet de l'alimentation durable.

La séance est levée vers 21'15.

En l'absence du président, la prochaine séance n'a pas été fixée.

Sabina Mettraux, le 18 décembre 2014